

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 14/08/2024 - 19852 - 1997 B 00623 - 398 110 445 - OKAIDI

2024 S 019852 88

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31122023				
		N-1 31122022				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	38 686 847	33 167 462	24 378 237
		Fonds commercial (1) AH	AI	20 675 172	23 884 727	32 230 319
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	10 100	6 336 326	17 557 715
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	9 445 238	2 079 719	2 338 865
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	46 529 085	12 132 883	15 576 090
		Immobilisations en cours AV	AW		551 971	1 261 714
		Avances et acomptes AX	AY		976 429	1 212 574
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	10 323 098	23 289 315	24 073 903
		Créances rattachées à des participations BB	BC	4 232 533	6 954 730	7 348 461
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG		742 417	832 417
		Autres immobilisations financières* BH	BI		7 663 921	7 654 321
	TOTAL (II) BJ		BK	129 902 076	117 779 904	134 464 620
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	3 141 320	3 141 320	2 850 655
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	695 951	97 509 598	133 874 343
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	257 421	257 421	1 475 992
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 627 244	40 169 076	44 156 402
		Autres créances (3) BZ	CA	3 565 436	33 792 917	47 576 557
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
		Disponibilités CF	CG	6 989 855	6 989 855	7 135 110
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 276 796	4 276 796	6 817 358
TOTAL (III) CJ		CK	7 888 631	186 136 987	243 886 421	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			122 727	122 727		
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
Ecarts de conversion actif* (VI) CN			1 478 889	1 478 889	1 192 404	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	137 790 708	305 518 509	379 543 446	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS OKAIDI SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 483 008)	DA	6 483 008	6 483 008	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	54 261 192	77 514 461	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	648 301	648 301	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		1 637 860	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(53 553 374)	(24 891 129)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	7 839 126	61 392 501
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 006 140	5 596 083	
	Provisions pour charges	DQ	9 305 462	9 348 091	
	TOTAL (III)	DR	14 311 602	14 944 175	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT	10 000 000		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	29 895		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	99 348 621	118 403 864	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		60 000	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	117 313 379	125 650 460	
	Dettes fiscales et sociales	DY	33 310 455	32 785 272	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 534 398	4 817 911	
	Autres dettes	EA	16 098 746	14 797 398	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 536 757	4 185 644	
	TOTAL (IV)	EC	282 172 254	300 700 552	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	1 195 525	2 506 217	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	305 518 509	379 543 446	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	271 393 757	300 700 552	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	29 895			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	313 090 877	FB	125 039 605	FC	438 130 482	442 837 244	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	21 782 341	FH	11 048 754	FI	32 831 095	29 692 184	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	334 873 218	FK	136 088 360	FL	470 961 578	472 529 429	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	2 156 812	3 467 468	
	Subventions d'exploitation					FO	15 076	16 893	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	15 721 320	13 275 818	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 660 084	9 312 831	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	495 514 872	498 602 441
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	217 954 082	285 502 841	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	36 382 131	(45 170 326)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 316 770	5 743 291	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(290 560)	(767 736)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	144 334 567	143 894 550	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 189 842	5 602 634	
	Salaires et traitements*					FY	66 639 784	65 228 181	
	Charges sociales (10)					FZ	20 914 683	21 733 267	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	16 736 127	15 048 419
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 751 082	1 631 916
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	8 730 939	10 305 787	
	Autres charges (12)					GE	7 280 901	8 910 748	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	529 940 352	517 663 574
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(34 425 480)	(19 061 132)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	177 489	119 543	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 938	4 608	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 747 318	11 693 323	
	Différences positives de change					GN	88 745	485 202	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 027 492	12 302 677	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 667 266	1 670 950	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 763 203	11 974 642	
	Différences négatives de change					GS	1 590 369	1 159 334	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	12 020 839	14 804 927	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 993 347)	(2 502 249)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(44 418 827)	(21 563 381)	

Néant ☐ *Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

okaïdi

COPIE
Certifiée
Conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, looping around the 'COPIE Certifiée Conforme' stamp.

OKAÏDI SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2023
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements courants de l'exercice	3
1.3	Evènements post clôture	4
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	ACTIF	6
3.1.1	Tableau des immobilisations	6
3.1.2	Tableau des amortissements	6
3.1.3	Immobilisations incorporelles	6
3.1.4	Immobilisations corporelles	7
3.1.5	Immobilisations financières	9
3.1.6	Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales	10
3.1.7	Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales	10
3.1.8	Dividendes perçus par les filiales	10
3.1.9	Stocks	10
3.1.10	Créances	11
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	11
3.1.12	Comptes de régularisation	11
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	12
3.2	PASSIF	13
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	13
3.2.2	Capital	13
3.2.3	Provisions pour risques et charges	13
3.2.4	Dettes financières	15
3.2.5	Autres dettes	16
3.2.6	Comptes de régularisation	16
4	Informations relatives au compte de résultat	17
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	17
4.2	Résultat financier	17
4.3	Résultat exceptionnel	18
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	18
4.4.1	Transfert de charges	18
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	19
5	Autres informations	20
5.1	Engagements financiers	20
5.1.1	Autres engagements	20
5.2	Effectif moyen	21
5.3	Engagement formation au titre du CPF	21
5.4	Rémunération des dirigeants	21

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, la société OKAÏDI a poursuivi le déploiement de sa mission "WE ACT FOR KIDS" afin de :

- Renforcer la singularité de ses Marques,
- Faire du commerce autrement,
- Conquérir de nouveaux territoires,
- Développer des communautés de parents, de marques, etc., sensibles à notre engagement RHESSEME, Responsabilité Humaine Économique, Sociale, Sociétale et Environnementale de des Marques au service de l'Enfant.

Afin de répondre aux enjeux économiques de l'exercice 2023 et aux défis du Groupe, la société OKAÏDI s'est concentrée, plus particulièrement, autour de 3 axes business prioritaires :

- la réussite de OKAÏDI, marque socle du Groupe ;
- l'accélération de la contribution de l'écosystème IDKIDS au lancement de nouvelles catégories d'offres et au développement du capital Clients ;
- le redimensionnement de la marque OXYBUL EVEIL&JEUX.

Néanmoins, dans un contexte mondial en forte mutation concernant les modes de consommation, la société OKAÏDI s'est fragilisée par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques particulièrement ressentis au printemps et à la rentrée des classes 2023.

Dans ce contexte de marché particulièrement défavorable, la Marque OKAÏDI a su résister, tandis que les enseignes OXYBUL et IDKIDS, de part leurs contre-performances, ont significativement aggravé le résultat de la société OKAÏDI.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

Transmission Universelle de Patrimoine de la société FLEXINEO

Avec une date d'effet au 31/01/2023, la société OKAÏDI a absorbé, par voie de dissolution-confusion de patrimoine, la société FLEXINEO, qui avait pour activité l'exploitation et la gestion du site internet www.cmabulle.fr de mise en relation de parents pour partager les trajets des activités scolaires et extrascolaires des enfants.

Souscription des obligations avec constitution d'un gage sur stocks - 16/03/2023

En date du 16/03/2023, la société OKAÏDI a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAÏDI et OBAÏBI lui appartenant entreposés sur le site géré par LOGLEERS, simultanément à la souscription des obligations émises en 2022.

Lancement de la marketplace IDKIDS.FR

En date du 4/04/2023, la plateforme e-commerce commune idkids.fr, qui regroupe l'ensemble des collections proposées par les marques du Groupe, a lancé une marketplace en invitant sur idkids.fr des marques et vendeur partenaires des segments chaussures, mobilier, accessoires, puériculture..., sélectionnés en lien avec l'engagement du Groupe "WE ACT FOR KIDS".

Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente et en qualité de directeur général de la société OKAÏDI – Décisions du 31/08/2023

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décisions du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente et en qualité de directeur général de la société OKAÏDI, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

Démission de Monsieur Emmanuel BENABOU de ses fonctions de directeur général de la société OKAÏDI – Décision du 6/11/2023

Par décision du 6/11/2023, Monsieur Emmanuel BENABOU a démissionné de ses fonctions de directeur général de la société OKAÏDI.

Extension de l'assiette du gage sur stocks - 22/12/2023

En date du 22/12/2023, la société OKAÏDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAÏDI et OBAÏBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par ID LOG.

1.2 Evénements courants de l'exercice

Les événements marquants de l'année 2023 concernent également notre parc de magasins :

Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaïbi) :

- Ouverture de 2 magasins (en franchise)
- Fermeture de 16 magasins (10 en propre et 2 en franchise et 4 outlet)
- A fin 2023, notre parc s'établit à 355 magasins en France (299 en propre, 51 en franchise et 5 Outlet)
- Okaidi détient également 7 sites web en propre.

- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :

- Ouverture de 1 magasin sur l'exercice (en propre)
- Pas de fermeture de magasin sur l'exercice
- A fin 2023, notre parc s'établit à 28 magasins (23 en propre, et 5 en franchise), ainsi qu'un site web IDKIDS.fr

Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :

- Pas d'ouverture de magasin sur l'exercice
- Pas de fermeture de magasin sur l'exercice
- A fin 2023, notre parc s'établit à 26 magasins, tous détenus en propre
- Oxybul n'a plus de site en propre, la marque a basculé sur le site IDkids en juin 2022

1.3 Evènements post clôture

Confronté à des marchés en pleine mutation, la direction de la société OKAÏDI a présenté en Mars 2024 un projet de changement stratégique, radical et de simplification, pour redresser la rentabilité de la Marque Okaïdi. Les actions identifiées pour réussir la transformation, dans une dynamique de marché difficile, portent principalement sur :

- La simplification de l'offre proposée par Oxybul, transformée en Marque Produits ;
- La disparition progressive des enseignes IDKids et Oxybul Eveil & Jeux, et la restructuration du réseau de magasins Okaïdi les moins performants ;
- Le regroupement des univers du textile, des jeux et de la puériculture sous une même enseigne : les magasins "Okaïdi+" ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité jouet ;
- Le redimensionnement de l'activité des services supports ;

La mise en place de cette nouvelle organisation fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. Ce plan devrait conduire à la suppression de 253 postes dans l'ensemble du réseau de magasins, et de 58 postes aux sièges de Roubaix et de Paris. Un programme de mobilité devrait permettre de proposer une cinquantaine de postes en interne.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 070 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable	
	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti	
Fond commercial	Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2023, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2023.

Au 31 décembre 2023, la dépréciation sur les éléments incorporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 16 846 K€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
92	-16 846 K€

Il est également à noter que du fait de la disparition progressive du réseau de l'Enseigne ID KIDS les éléments incorporels relatif à cette marque ont fait l'objet d'une dépréciation de 2 319 K€ dans les comptes au 31 décembre 2023.

De même, dans le cadre de la restructuration de la société Catimini, les investissements informatiques qui avaient été effectués par Okaidi SAS pour accueillir cette activité, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 1 510K€ dans les comptes au 31 décembre 2023.

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2023, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2023.

Au 31 décembre 2023 la dépréciation sur les éléments corporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 2 811 K€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
103	-2 811 K€

Il est également à noter que dans le cadre de la restructuration de la société Catimini, les investissements informatiques qui avaient été effectués par Okaidi SAS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 11,5 K€ dans les comptes au 31 décembre 2023.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
IDSchool	-1	100%	44	44	0	106	-7
Play ID	5	100%	17	5	0	0	0
GIE Avignon	NC	0,95%	670	261	0	NC	NC
International							
Spain	5 664	100%	5 069	5 069	3 500	22 731	89
Belgium	1 369	99,97%	2 899	2 899	0	32 163	645
Italy	8 833	100%	9 175	9 175	0	67 247	434
Shanghai	2 341	100%	1 958	1 958	0	2 482	-959
Germany	58	100%	1 625	0	3 433	8 812	-1 038
Portugal	-106	100%	5	5	0	899	-193
Poland	524	100%	9 606	1 409	22	8 843	-1 175
Luxembourg	1 617	100%	13	13	0	8 175	472
Japon	-3 416	100%	79	0	0	1 850	-249
Suisse	685	100%	2 449	2 449	0	14 050	111
IDGROUP TEXEUROP COMPANY LTD	-3	51%	1	1	0	22	0
Total	17 568		33 610	23 287	6 955	135 249	-1 869

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation K€	% de dépréciation
Jacadi Russie	1	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Okaidi Japan	79	100%
Okaidi Pologne	8 197	85%
Play ID	12	68%
GIE Avignon	409	61%
Total	10 323	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance_Prêts	% de dépréciation
Jacadi Russie	2	100%
Okaidi Germany	4 230	55%
Total	4 232	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2023	Dépréciation 2023	Valeur nette 31/12/2023	Valeur brute 31/12/2022
Produits finis	69 235	- 696	68 539	97 381
Transit	28 970		28 970	37 207
Matières premières et fournitures	3 141		3 141	2 851
Total	101 347	- 696	100 651	137 438

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	1 689
Avoirs à recevoir	1 673
Etat produits à recevoir	94
Autres produits à recevoir	361
Total	3 456

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	2 924
Charges locatives	357
Maintenance IT	903
Autres charges constatées d'avance	93
Total	4 277

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, il a été constaté un écart de conversion actif de 1 479K€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	1 479
Ecarts de conversion Passif	-1 195

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros						
	Ouverture 2023	Affectation	Résultat 2023	Augmentation	Provisions	Clôture 2023
Capital social	-6 483					-6 483
Primes	-77 514	23 253				-54 261
Report à nouveau débiteur	0					0
Réserves légales	-648					-648
Autres réserves	-1 638	1 638				0
Dividendes						
Résultat	24 891	-24 891	53 553			53 553
Provisions réglementées	0					0
Total	-61 393	0	53 553	0	0	-7 839

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SAS est consolidée au sein du groupe ÎD Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2023
Prud'hommes	764	562	-492	-91	743
Litiges juridiques	751	32	-7	-19	757
Fidélité	5 668	6 276	-5 668		6 276
Stocks	312	425		-312	425
Indemnité départ en retraite	3 680			-650	3 030
Change	1 192	1 479	-1 192		1 479
Résiduels filiales	1 376	1 230		-1 376	1 230
Retour sur ventes	353	157	-353		157
Dépréciation droit au bail	314	50		-314	50
Provision amendes	531		-268	-97	166
Autres	4			-4	0
Total	14 944	10 210	-7 980	-2 862	14 312

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès une cagnotte fidélité en €,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2023 et 2024 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2023, cette provision s'établit à 6 276 K€.

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 3 030 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions																																
Taux d'actualisation	3,65%	Le taux d'actualisation est défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la durée des engagements (15,5 ans)																																
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre																																	
	2,9% Agent de Maitrise																																	
	3,5% Employé																																	
Taux de charges sociales	50% Cadres	Idem n-1																																
	45% Non Cadres																																	
Table de mortalité	INSEE	2017 - 2019 par sexe																																
Table de turn-over	<table><tr><th></th><th colspan="3">31/12/2023</th></tr><tr><th></th><th>Cadre</th><th>Agent de maitrise</th><th>Employé</th></tr><tr><td>Moins de 19 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>52,65%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,88%</td><td>18,58%</td><td>26,83%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>12,90%</td><td>12,20%</td><td>11,42%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>6,58%</td><td>7,20%</td><td>7,53%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>2,72%</td><td>3,14%</td><td>4,78%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>			31/12/2023				Cadre	Agent de maitrise	Employé	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%	20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%	30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%	40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%	50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2023																																	
	Cadre	Agent de maitrise	Employé																															
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%																															
20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%																															
30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%																															
40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%																															
50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%																															
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																															

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Valeur 98 570 K€

3.2.5 Autres dettes**3.2.5.1 Classement par échéance**

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	95 144
Dettes sociales	6 099
Dettes fiscales	6 730
Autres Dettes	152
Total	108 125

3.2.6 Comptes de régularisation**3.2.6.1 Produits constatés d'avance**

Au 31 décembre 2023, les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 537 K€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	313 091	125 040	438 130
Production vendue de services	21 782	11 049	32 831
Production vendue de biens			-
Total	334 873	136 088	470 962

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dépréciation des immo. Financières	593
Provision pour risque de change	1 154
Intérêts des comptes courants	177
Gains de change	89
Dividendes perçus	
Autres	14
Sous-total_Produits financiers	2 027
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	1 188
Provision pour risque de change	1 479
Intérêts des comptes courants	7 008
Intérêts sur emprunts	554
Pertes de change	1 590
Autres	200
Sous-total_Charges financières	12 020
Résultat financier	-9 993

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	2 692
Rep Impairment - Corporels	601
Reprise amortissement dérogatoire	0
Produits de cession d'immo	455
Autres	881
Sous-total_Produits exceptionnels	4 630
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	9 290
Prov impairment - Corporels	2 213
VNC sortie d'immos - Incorporels et corporels	1 834
VNC sortie d'immos - Financières	0
Dons (éligibles et non éligibles)	2 547
Pénalités	306
Dot amort except Corporels	672
Autres	278
Sous-total_Charges exceptionnelles	17 141
Résultat exceptionnel	-12 511

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Variation de stock dons	2 635
Charges de personnel	1 248
Sinistres	124
Avantages en nature	228
Remboursement charges formation	
Aides inclusion	53
Frais émission emprunt	150
Total	4 438

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAÏDI SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 44 419		- 44 419
Exceptionnel	- 12 511		- 12 511
Participation		-	-
Impôt dû		-	-
Crédit d'impôt		3 377	3 377
Total	- 56 930	3 377	- 53 553

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 1 585 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 72 150 K€ dont 36 720 K€ sont utilisés au 31/12/2023.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAÏDI SAS vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAÏDI SAS.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAÏDI SAS annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus

Engagements reçus des partenaires

(K€)		Années d'échéance des garanties						
Nature	Devise	2024	2025	2026	2027	2028	Illimité	Total
Garantie bancaire	EUR	300	45	0	0	245	350	940
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	4 150	800	0	0	0	0	4 950
	USD	1 700	0	0	0	0	0	1 700

Autres engagements reçus

OKAÏDI SAS est contre-garantie par IDGROUPE auprès des douanes françaises pour un montant de 2 200 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.2 Engagements donnés

Engagements donnés aux bailleurs

Montant en milliers d'euros

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Indéterminée	Total général
Engagements donnés aux bailleurs	399	358	411	851	250	261	444	38	276	12	3 298

Autres engagements donnés

- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAÏDI Belgium à hauteur de 1 500 K€ pour une durée indéterminée.
- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5 000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 *Autres*

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	471
Agents de maîtrise et Techniciens	600
Employés	1 106
Ouvriers	
Total	2 177

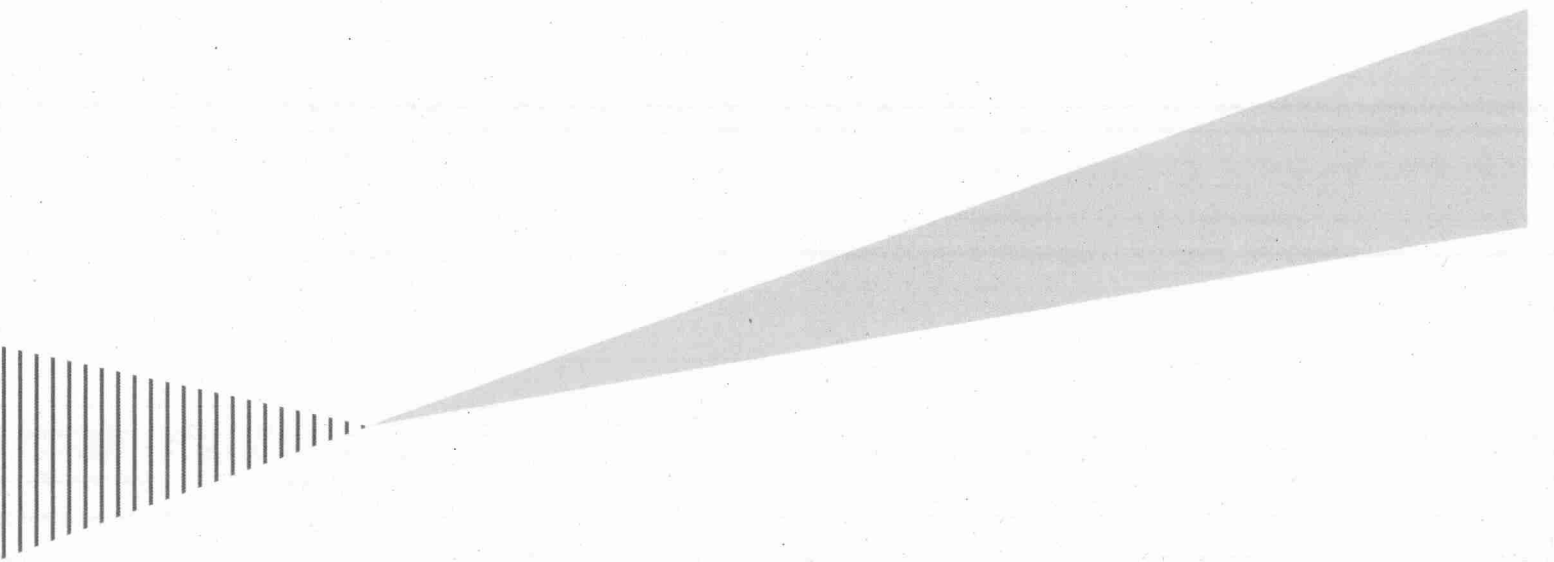
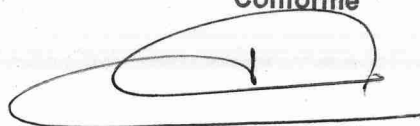
5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a versé au titre de 2023 (0,68% de la masse salariale pour le régime général et 0,44% de la masse salariale pour le régime Alsace Moselle). De ce montant, 87% sont versés à l'URSSAF et 13% sont versés aux écoles.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

**COPIE
Certifiée
Conforme**



Okaidi

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Okaidi

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Okaidi,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Okaidi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation :

- ▶ des actifs incorporels et corporels selon les modalités décrites dans les notes 3.1.3.3 « Dépréciation des immobilisations incorporelles » et 3.1.4.3 « Dépréciation des immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes annuels ;
- ▶ des titres immobilisés selon les modalités décrites dans la note 3.1.5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Votre société a constitué des provisions pour risques et charges, incluant des provisions pour cartes de fidélité et pour indemnités de départ à la retraite, telles que décrites dans la note 3.2.3 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination de ces dépréciations et de ces provisions, et apprécié les données et les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons également apprécié la pertinence des estimations retenues.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

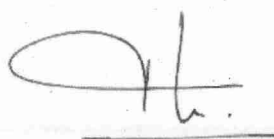
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Frédéric Lachmann

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 8 1 1 0 4 4 5 0 0 0 3 6

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122023		N-1 31122022				
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC							
		Frais de développement *	CX	CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	71 854 309	AG	38 686 847	33 167 462	24 378 237			
		Fonds commercial (1)	AH	44 559 899	AI	20 675 172	23 884 727	32 230 319			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 346 426	AK	10 100	6 336 326	17 557 715			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO							
		Constructions	AP	AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 524 957	AS	9 445 238	2 079 719	2 338 865			
		Autres immobilisations corporelles	AT	58 661 969	AU	46 529 085	12 132 883	15 576 090			
		Immobilisations en cours	AV	551 971	AW		551 971	1 261 714			
		Avances et acomptes	AX	976 429	AY		976 429	1 212 574			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT							
		Autres participations	CU	33 612 413	CV	10 323 098	23 289 315	24 073 903			
		Créances rattachées à des participations	BB	11 187 263	BC	4 232 533	6 954 730	7 348 461			
		Autres titres immobilisés	BD	BE							
		Prêts	BF	742 417	BG		742 417	832 417			
		Autres immobilisations financières*	BH	7 663 921	BI		7 663 921	7 654 321			
TOTAL (II)			BJ	247 681 980	BK	129 902 076	117 779 904	134 464 620			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 141 320	BM		3 141 320	2 850 655			
		En cours de production de biens	BN	BO							
		En cours de production de services	BP	BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS							
		Marchandises	BT	98 205 550	BU	695 951	97 509 598	133 874 343			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	257 421	BW		257 421	1 475 992			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	43 796 321	BY	3 627 244	40 169 076	44 156 402			
		Autres créances (3)	BZ	37 358 353	CA	3 565 436	33 792 917	47 576 557			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC							
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE							
Disponibilités		CF	6 989 855	CG		6 989 855	7 135 110				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	4 276 796	CI		4 276 796	6 817 358			
	TOTAL (III)		CJ	194 025 619	CK	7 888 631	186 136 987	243 886 421			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	122 727			122 727				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN	1 478 889			1 478 889	1 192 404			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	443 309 217	IA	137 790 708	305 518 509	379 543 446			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :			Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 483 008)		DA	6 483 008	6 483 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	54 261 192	77 514 461
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	648 301	648 301
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		1 637 860
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(53 553 374)	(24 891 129)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	7 839 126	61 392 501
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	5 006 140	5 596 083
	Provisions pour charges		DQ	9 305 462	9 348 091
	TOTAL (III)		DR	14 311 602	14 944 175
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT	10 000 000	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	29 895	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	99 348 621	118 403 864
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		60 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	117 313 379	125 650 460
	Dettes fiscales et sociales		DY	33 310 455	32 785 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	2 534 398	4 817 911
	Autres dettes		EA	16 098 746	14 797 398
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	3 536 757	4 185 644
TOTAL (IV)		EC	282 172 254	300 700 552	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	1 195 525	2 506 217	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	305 518 509	379 543 446	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	271 393 757	300 700 552
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	29 895		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	313 090 877	FB	125 039 605	FC	438 130 482	442 837 244
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	21 782 341	FH	11 048 754	FI	32 831 095	29 692 184
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	334 873 218	FK	136 088 360	FL	470 961 578	472 529 429
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN	2 156 812	3 467 468	
	Subventions d'exploitation				FO	15 076	16 893	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	15 721 320	13 275 818	
	Autres produits (I) (11)				FQ	6 660 084	9 312 831	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	495 514 872	498 602 441
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	217 954 082	285 502 841	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	36 382 131	(45 170 326)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	4 316 770	5 743 291	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(290 560)	(767 736)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	144 334 567	143 894 550	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	5 189 842	5 602 634	
	Salaires et traitements*				FY	66 639 784	65 228 181	
	Charges sociales (10)				FZ	20 914 683	21 733 267	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*			GA	16 736 127	15 048 419	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 751 082	1 631 916
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	8 730 939	10 305 787
	Autres charges (12)				GE	7 280 901	8 910 748	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	529 940 352	517 663 574
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(34 425 480)	(19 061 132)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	177 489	119 543	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	13 938	4 608	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	1 747 318	11 693 323	
	Différences positives de change				GN	88 745	485 202	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 027 492	12 302 677
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	2 667 266	1 670 950	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 763 203	11 974 642	
	Différences négatives de change				GS	1 590 369	1 159 334	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	12 020 839	14 804 927
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(9 993 347)	(2 502 249)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(44 418 827)	(21 563 381)	

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	516 271	78 491
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	455 000	28 476
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	3 658 241	1 367 144
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 629 512	1 474 112
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 129 395	2 734 218
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 836 143	80 571
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	12 175 053	3 616 143
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	17 140 592	6 430 933
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(12 511 079)	(4 956 821)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(3 376 532)	(1 629 073)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	502 171 877	512 379 232
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	555 725 252	537 270 361
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(53 553 374)	(24 891 129)
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	177 489	112 294
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	7 008 408	2 119 102
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	2 547 494	1 351 856
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4 438 374	2 745 589
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	5 713 775	7 395 115
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	6 327 236	6 964 392
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Prov impairment - incorporels				9 289 765		
Prov impairment - Corporels				2 213 478		
VNC sortie d'immos				1 833 743		
Dons (éligibles et non éligibles)				2 547 494		
pénalités et amendes				306 296		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	115 203 704	KE		KF	9 337 759	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	11 129 681	KT		KU	916 451
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	47 724 312	KW		KX	2 217 984	
	Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 894 129	LC		LD	816 321	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	1 261 714	LI		LJ	243 852	
	Avances et acomptes				LK	1 212 574	LL		LM	366 496	
	TOTAL III				LN	71 222 412	LO		LP	4 561 106	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	44 789 618	8V		8W	10 060
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 486 738	1U		1V	810 058		
TOTAL IV				LQ	53 276 357	LR		LS	820 118		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	239 702 473	ØH		ØJ	14 718 983
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO	5 003	LV	1 775 824	LW	122 760 635	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	13 260	MJ	507 914	MK	11 524 957	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	78 684	MM	1 504 573	MN	48 359 039	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	312 642	MS	94 878	MT	10 302 930	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	953 595	NA	551 971	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND	602 642	NE	976 429	NF		
	TOTAL III		IY	404 586	NG	3 663 604	NH	71 715 328	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IO		ØX	1	ØY	44 799 677	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	890 457	2F	8 406 339	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	890 458	NK	53 206 016	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	409 589	ØK	6 329 887	ØL	247 681 980	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Néant ☐ *

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		150 000	Z9	27 272	Z8	122 727
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS OKAIDI SASNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	750 814	4B	32 000	4C	25 814	4D	757 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	1 376 062	4F	1 229 729	4G	1 376 062	4H	1 229 729	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	365 000	4P		4R	365 000	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	1 192 404	4U	1 478 888	4V	1 192 404	4W	1 478 888	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	3 680 165	4Y		4Z	650 409	5A	3 029 756	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	7 579 729	5W	7 469 210	5X	7 232 711	5Y	7 816 228	
	TOTAL II	5Z	14 944 175	TV	10 209 828	TW	10 842 401	TX	14 311 602	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	14 077 541	6B	9 289 765	6C	2 692 134	6D
– corporelles			6E	1 210 762	6F	2 213 478	6G	601 106	6H	2 823 133
– titres mis en équivalence			02		03		04		05	
– titres de participation			9U	9 528 451	9V	794 646	9W		9X	10 323 098
– autres immobilisations financières (1)*			06	3 838 802	07	393 731	08		09	4 232 533
Sur stocks et en cours		6N	713 338	6P	695 951	6R	713 338	6S	695 951	
Sur comptes clients		6T	3 853 349	6U	219 095	6V	445 200	6W	3 627 244	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	4 123 725	6Y	836 035	6Z	1 394 324	7A	3 565 436	
TOTAL III		7B	37 345 970	TY	14 442 703	TZ	5 846 104	UA	45 942 570	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	52 290 146	UB	24 652 531	UC	16 688 506	UD	60 254 172	
		Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	10 482 021	UF	11 282 946			
			– financières	UG	2 667 266	UH	1 747 318			
			– exceptionnelles	UJ	11 503 244	UK	3 658 241			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS OKAIDI SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	11 187 263	UM		UN	11 187 263			
		Prêts (1) (2)	UP	742 417	UR		US	742 417			
		Autres immobilisations financières	UT	7 663 921	UV		UW	7 663 921			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	788 330		788 330					
		Autres créances clients	UX	43 007 991		43 007 991					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	153 604		153 604					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	492		492					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 012 591		3 012 591					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 490 686		3 490 686					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	608 408		608 408					
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC	9 012 595		9 012 595					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	21 079 975		21 079 975					
		Charges constatées d'avance	VS	4 276 796		4 276 796					
	TOTAUX			VT	105 025 075	VU	85 431 471	VV	19 593 603		
	RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD	982 417						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 072 417						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	10 000 000			10 000 000				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	29 895		29 895					
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	778 497			778 497				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	117 313 379		117 313 379					
		Personnel et comptes rattachés	8C	6 158 940		6 158 940					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	7 308 893		7 308 893					
État et autres	collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E	8 633		8 633					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 542 011		12 542 011					
publiques	Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 291 976		7 291 976					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	2 534 398		2 534 398					
		Groupe et associés (2)	VI	98 570 124		98 570 124					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	16 098 746		16 098 746					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L	3 536 757		3 536 757					
TOTAUX			VY	282 172 254	VZ	271 393 757		10 778 497			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	12 507 665	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 477 618	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

okaïdi

OKAÏDI SAS

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2023
Montants exprimés en EUR

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, la société OKAÏDI a poursuivi le déploiement de sa mission "WE ACT FOR KIDS" afin de :

- Renforcer la singularité de ses Marques,
- Faire du commerce autrement,
- Conquérir de nouveaux territoires,
- Développer des communautés de parents, de marques, etc., sensibles à notre engagement RHESSEME, Responsabilité Humaine Économique, Sociale, Sociétale et Environnementale de des Marques au service de l'Enfant.

Afin de répondre aux enjeux économiques de l'exercice 2023 et aux défis du Groupe, la société OKAÏDI s'est concentrée, plus particulièrement, autour de 3 axes business prioritaires :

- la réussite de OKAÏDI, marque socle du Groupe ;
- l'accélération de la contribution de l'écosystème IDKIDS au lancement de nouvelles catégories d'offres et au développement du capital Clients ;
- le redimensionnement de la marque OXYBUL EVEIL&JEUX.

Néanmoins, dans un contexte mondial en forte mutation concernant les modes de consommation, la société OKAÏDI s'est fragilisée par des contre-performances, non seulement liées aux crises successives : sanitaires, logistiques, énergétiques et inflationnistes, ou au conflit russo-ukrainien, mais également aux aléas climatiques particulièrement ressentis au printemps et à la rentrée des classes 2023.

Dans ce contexte de marché particulièrement défavorable, la Marque OKAÏDI a su résister, tandis que les enseignes OXYBUL et IDKIDS, de part leurs contre-performances, ont significativement aggravé le résultat de la société OKAÏDI.

Nous vous rappelons la liste des principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé :

Transmission Universelle de Patrimoine de la société FLEXINEO

Avec une date d'effet au 31/01/2023, la société OKAÏDI a absorbé, par voie de dissolution-confusion de patrimoine, la société FLEXINEO, qui avait pour activité l'exploitation et la gestion du site internet www.cmabulle.fr de mise en relation de parents pour partager les trajets des activités scolaires et extrascolaires des enfants.

Souscription des obligations avec constitution d'un gage sur stocks - 16/03/2023

En date du 16/03/2023, la société OKAÏDI a consenti un gage avec dépossession régi par les articles 2333 et suivants du code civil au bénéfice du FCT GAGEO 1 portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAÏDI et OBAIBI lui appartenant entreposés sur le site géré par LOGLEERS, simultanément à la souscription des obligations émises en 2022.

Lancement de la marketplace IDKIDS.FR

En date du 4/04/2023, la plateforme e-commerce commune idkids.fr, qui regroupe l'ensemble des collections proposées par les marques du Groupe, a lancé une marketplace en invitant sur idkids.fr des marques et vendeur partenaires des segments chaussures, mobilier, accessoires, puériculture..., sélectionnés en lien avec l'engagement du Groupe "WE ACT FOR KIDS".

Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente et en qualité de directeur général de la société OKAÏDI – Décisions du 31/08/2023

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décisions du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente et en qualité de directeur général de la société OKAÏDI, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

Démission de Monsieur Emmanuel BENABOU de ses fonctions de directeur général de la société OKAÏDI – Décision du 6/11/2023

Par décision du 6/11/2023, Monsieur Emmanuel BENABOU a démissionné de ses fonctions de directeur général de la société OKAÏDI.

Extension de l'assiette du gage sur stocks - 22/12/2023

En date du 22/12/2023, la société OKAÏDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAÏDI et OBAÏBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par ID LOG.

1.2 Evènements courants de l'exercice

Les évènements marquants de l'année 2023 concernent également notre parc de magasins :

Sur l'enseigne Okaidi (marques Okaidi et Obaïbi) :

- Ouverture de 2 magasins (en franchise)
- Fermeture de 16 magasins (10 en propre et 2 en franchise et 4 outlet)

A fin 2023, notre parc s'établit à 355 magasins en France (299 en propre, 51 en franchise et 5 Outlet)

- Okaidi détient également 7 sites web en propre.

- Sur l'enseigne Id Kids (multimarques dans le monde de l'enfant) :

- Ouverture de 1 magasin sur l'exercice (en propre)
- Pas de fermeture de magasin sur l'exercice
- A fin 2023, notre parc s'établit à 28 magasins (23 en propre, et 5 en franchise), ainsi qu'un site web IDKIDS.fr

Sur l'enseigne Oxybul (marques Oxybul Eveil & Jeux et marques nationales) :

- Pas d'ouverture de magasin sur l'exercice
- Pas de fermeture de magasin sur l'exercice
- A fin 2023, notre parc s'établit à 26 magasins, tous détenus en propre
- Oxybul n'a plus de site en propre, la marque a basculé sur le site IDkids en juin 2022

1.3

Evènements post clôture

Confronté à des marchés en pleine mutation, la direction de la société OKAÏDI a présenté en Mars 2024 un projet de changement stratégique, radical et de simplification, pour redresser la rentabilité de la Marque Okaïdi. Les actions identifiées pour réussir la transformation, dans une dynamique de marché difficile, portent principalement sur :

- La simplification de l'offre proposée par Oxybul, transformée en Marque Produits ;
- La disparition progressive des enseignes IDKids et Oxybul Eveil & Jeux, et la restructuration du réseau de magasins Okaïdi les moins performants ;
- Le regroupement des univers du textile, des jeux et de la puériculture sous une même enseigne : les magasins "Okaïdi+" ;
- L'adaptation de l'activité logistique du Groupe, impactée par la réduction de l'activité jouet ;
- Le redimensionnement de l'activité des services supports ;

La mise en place de cette nouvelle organisation fait l'objet d'un dialogue social et d'un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs. Ce plan devrait conduire à la suppression de 253 postes dans l'ensemble du réseau de magasins, et de 58 postes aux sièges de Roubaix et de Paris. Un programme de mobilité devrait permettre de proposer une cinquantaine de postes en interne.

2

**Principes, règles et méthodes
comptables**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC n°2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les frais de développement liés aux projets informatiques sont immobilisés dès lors qu'ils correspondent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, ou de viabilité économique.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des malis de fusion (13 070 K€) issus des différents rachats opérés.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable	
	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti	
Fond commercial	Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	18 mois à 5 ans

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Les fonds commerciaux et les droits au bail attachés aux magasins font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2023, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2023.

Au 31 décembre 2023, la dépréciation sur les éléments incorporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 20 675 K€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
92	-16 846 K€

Il est également à noter que du fait de la disparition progressive du réseau de l'Enseigne ID KIDS les éléments incorporels relatif à cette marque ont fait l'objet d'une dépréciation de 2 319 K€ dans les comptes au 31 décembre 2023.

De même, dans le cadre de la restructuration de la société Catimini, les investissements informatiques qui avaient été effectués par Okaidi SAS pour accueillir cette activité, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 1 510K€ dans les comptes au 31 décembre 2023.

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	3 à 20 ans	Linéaire	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Pour les comptes établis au 31 décembre 2023, les données utilisées dans la construction du cash-flow (pour la détermination de la valeur utilité) sont basées sur le réel 2023.

Au 31 décembre 2023 la dépréciation sur les éléments corporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 2 823 K€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
103	-2 811 K€

Il est également à noter que dans le cadre de la restructuration de la société Catimini, les investissements informatiques qui avaient été effectués par Okaidi SAS ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'un montant de 11,5 K€ dans les comptes au 31 décembre 2023.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et Participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
IDSchool	-1	100%	44	44	0	106	-7
Play ID	5	100%	17	5	0	0	0
GIE Avignon	NC	0,95%	670	261	0	NC	NC
International							
Spain	5 664	100%	5 069	5 069	3 500	22 731	89
Belgium	1 369	99,97%	2 899	2 899	0	32 163	645
Italy	8 833	100%	9 175	9 175	0	67 247	434
Shanghai	2 341	100%	1 958	1 958	0	2 482	-959
Germany	58	100%	1 625	0	3 433	8 812	-1 038
Portugal	-106	100%	5	5	0	899	-193
Poland	524	100%	9 606	1 409	22	8 843	-1 175
Luxembourg	1 617	100%	13	13	0	8 175	472
Japon	-3 416	100%	79	0	0	1 850	-249
Suisse	685	100%	2 449	2 449	0	14 050	111
IDGROUP TEXEUROP COMPANY LTD	-3	51%	1	1	0	22	0
Total	17 568		33 610	23 287	6 955	135 249	-1 869

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Une dépréciation des créances attachées est constituée lorsque la dépréciation des titres et des prêts ne suffit pas à absorber l'écart constaté entre la valeur des titres détenus par la société mère et la valeur recouvrable.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations des titres au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant dépréciation K€	% de dépréciation
Jacadi Russie	1	100%
Okaidi Germany	1 625	100%
Okaidi Japan	79	100%
Okaidi Pologne	8 197	85%
Play ID	12	68%
GIE Avignon	409	61%
Total	10 323	

3.1.5.3 Dépréciation des créances immobilisées

Les dépréciations des créances rattachées à des participations au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Filiales	Créance_Prêts	% de dépréciation
Jacadi Russie	2	100%
Okaidi Germany	4 230	55%
Total	4 232	

3.1.6 Prêts et avances consenties par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.7 Cautions, avals et garanties accordées par la société-mère à ses filiales

Néant

3.1.8 Dividendes perçus par les filiales

Néant

3.1.9 Stocks**3.1.9.1 Etat des stocks**

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2023	Dépréciation 2023	Valeur nette 31/12/2023	Valeur brute 31/12/2022
Produits finis	69 235	- 696	68 539	97 381
Transit	28 970		28 970	37 207
Matières premières et fournitures	3 141		3 141	2 851
Total	101 347	- 696	100 651	137 438

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur de valeur réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances**3.1.10.1 Classement par échéance**

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	1 689
Avoirs à recevoir	1 673
Etat produits à recevoir	94
Autres produits à recevoir	361
Total	3 456

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

3.1.12 Comptes de régularisation**3.1.12.1 Charges constatées d'avance**

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	2 924
Charges locatives	357
Maintenance IT	903
Autres charges constatées d'avance	93
Total	4 277

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont :

- Soit comptabilisés au taux couvert lorsqu'ils sont effectivement couverts par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordée par IDV (ils ne font de ce fait l'objet d'aucune réévaluation à la clôture) ;
- Soit comptabilisés au cours du jour de l'opération, puis réévalués à la clôture de l'exercice au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, il a été constaté un écart de conversion actif de 1 479K€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	1 479
Ecarts de conversion Passif	-1 195

3.2 PASSIF**3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres**

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2023	Affectation	Résultat 2023	Augmentation	Provisions	Clôture 2023
Capital social	-6 483					-6 483
Primes	-77 514	23 253				-54 261
Report à nouveau débiteur	0					0
Réserves légales	-648					-648
Autres réserves	-1 638	1 638				0
Dividendes						
Résultat	24 891	-24 891	53 553			53 553
Provisions réglementées	0					0
Total	-61 393	0	53 553	0	0	-7 839

3.2.2 Capital**3.2.2.1 Mouvements de l'exercice**

Le capital est composé de 405 188 actions d'une valeur nominale de 16 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	405 188	6 483 008
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	405 188	6 483 008

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société OKAÏDI SAS est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2023
Prud'hommes	764	562	-492	-91	743
Litiges juridiques	751	32	-7	-19	757
Fidélité	5 668	6 276	-5 668		6 276
Stocks	312	425		-312	425
Indemnité départ en retraite	3 680			-650	3 030
Change	1 192	1 479	-1 192		1 479
Résiduels filiales	1 376	1 230		-1 376	1 230
Retour sur ventes	353	157	-353		157
Dépréciation droit au bail	314	50		-314	50
Provision amendes	531		-268	-97	166
Autres	4			-4	0
Total	14 944	10 210	-7 980	-2 862	14 312

La société Okaidi dispose d'un programme fidélité permettant à ses clients membres d'acquérir un certain nombre d'avantages parmi lesquels :

- des points donnant accès une cagnotte fidélité en €,
- des chèques naissances pour les enfants des clients,
- des chèques anniversaires pour les enfants des clients.

Elle constitue ainsi à chaque clôture une provision au titre :

- des points / chèques fidélité acquis, valides (date de péremption non dépassée) et non encore utilisés par ses clients membres à cette date.
- Des chèques anniversaires à distribuer en 2023 et 2024 aux clients disposant d'une carte fidélité encore valide à la date anniversaire de leurs enfants.

La provision, exprimée en coût de revient, couvre l'estimation de la perte de marge liée à l'utilisation future des chèques. Au 31 décembre 2023, cette provision s'établit à 6 276 K€.

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 3 030 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions																																
Taux d'actualisation	3,65%	Le taux d'actualisation est défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (15,5 ans)																																
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre																																	
	2,9% Agent de Maitrise																																	
	3,5% Employé																																	
Taux de charges sociales	50% Cadres	Idem n-1																																
	45% Non Cadres																																	
Table de mortalité	INSEE	2017 - 2019 par sexe																																
Table de turn-over	<table><tr><td></td><th colspan="3">31/12/2023</th></tr><tr><td></td><th>Cadre</th><th>Agent de maîtrise</th><th>Employé</th></tr><tr><td>Moins de 19 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>52,65%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,88%</td><td>18,58%</td><td>26,83%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>12,90%</td><td>12,20%</td><td>11,42%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>6,58%</td><td>7,20%</td><td>7,53%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>2,72%</td><td>3,14%</td><td>4,78%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>			31/12/2023				Cadre	Agent de maîtrise	Employé	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%	20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%	30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%	40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%	50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2023																																	
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé																															
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%																															
20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%																															
30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%																															
40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%																															
50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%																															
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																															

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent de :

- Compte courant ID Valeur 98 570 K€

3.2.5 Autres dettes**3.2.5.1 Classement par échéance**

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	95 144
Dettes sociales	6 099
Dettes fiscales	6 730
Autres Dettes	152
Total	108 125

3.2.6 Comptes de régularisation**3.2.6.1 Produits constatés d'avance**

Au 31 décembre 2023, les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 537 K€ correspondant à la participation des bailleurs aux travaux d'aménagements.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	313 091	125 040	438 130
Production vendue de services	21 782	11 049	32 831
Production vendue de biens			-
Total	334 873	136 088	470 962

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dépréciation des immo. Financières	593
Provision pour risque de change	1 154
Intérêts des comptes courants	177
Gains de change	89
Dividendes perçus	
Autres	14
Sous-total_Produits financiers	2 027
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	1 188
Provision pour risque de change	1 479
Intérêts des comptes courants	7 008
Intérêts sur emprunts	554
Pertes de change	1 590
Autres	200
Sous-total_Charges financières	12 020
Résultat financier	-9 993

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Rep Impairment - incorporels	2 692
Rep Impairment - Corporels	601
Reprise amortissement dérogatoire	0
Produits de cession d'immo	455
Autres	881
Sous-total_Produits exceptionnels	4 630
Charges exceptionnelles	
Prov impairment - incorporels	9 290
Prov impairment - Corporels	2 213
VNC sortie d'immos - Incorporels et corporels	1 834
VNC sortie d'immos - Financières	0
Dons (éligibles et non éligibles)	2 547
Pénalités	306
Dot amort except Corporels	672
Autres	278
Sous-total_Charges exceptionnelles	17 141
Résultat exceptionnel	-12 511

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Variation de stock dons	2 635
Charges de personnel	1 248
Sinistres	124
Avantages en nature	228
Remboursement charges formation	
Aides inclusion	53
Frais émission emprunt	150
Total	4 438

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société OKAÏDI SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SAS depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	- 44 419		- 44 419
Exceptionnel	- 12 511		- 12 511
Participation		-	-
Impôt dû		-	-
Crédit d'impôt		3 377	3 377
Total	- 56 930	3 377	- 53 553

Les dons effectués au cours de l'exercice ont généré un crédit d'impôt de 1 585 K€ représentant 60% de leur valeur.

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 72 150 K€ dont 36 720 K€ sont utilisés au 31/12/2023.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par OKAÏDI SAS vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à OKAÏDI SAS.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à OKAÏDI SAS annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus

Engagements reçus des partenaires

(K€) Nature	Devise	Années d'échéance des garanties						Illimité	Total
		2024	2025	2026	2027	2028			
Garantie bancaire	EUR	300	45	0	0	245		350	940
SBLC (Standby letter of credit)	EUR	4 150	800	0	0	0		0	4 950
	USD	1 700	0	0	0	0		0	1 700

Autres engagements reçus

OKAÏDI SAS est contre-garantie par IDGROUPE auprès des douanes françaises pour un montant de 2 200 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.2 Engagements donnés

Engagements donnés aux bailleurs

Montant en milliers d'euros

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Indéterminée	Total général
Engagements donnés aux bailleurs	399	358	411	851	250	261	444	38	276	12	3 298

Autres engagements donnés

- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès de KBC la ligne de garantie bailleurs d'OKAÏDI Belgium à hauteur de 1 500 K€ pour une durée indéterminée.
- OKAÏDI SAS contre-garantit auprès d'UNICREDIT la ligne de garantie bailleurs d'IDKIDS Italy à hauteur de 5 000 K€ pour une durée indéterminée.

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	471
Agents de maîtrise et Techniciens	600
Employés	1 106
Ouvriers	
Total	2 177

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a versé au titre de 2023 (0,68% de la masse salariale pour le régime général et 0,44% de la masse salariale pour le régime Alsace Moselle). De ce montant, 87% sont versés à l'URSSAF et 13% sont versés aux écoles.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

OKAIDI
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.483.008 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
398 110 445 RCS Lille Métropole

(ci-après la "société OKAIDI" ou la "Société")

EXTRAIT
PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28/06/2024

PREMIERE DECISION

*Présentation de l'activité de la Société et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 -
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 - Approbation
des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au président et au directeur général*

L'Associé, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (53.553.374) €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En outre, l'Associé, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'Associé donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Décision adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Affectation de résultat

L'associé décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (53.553.374) € de la manière suivante :

Au poste Primes d'émission, de fusion - 53.553.374 €

Pour le porter de 54.261.192 € à 707.818 €

Total affecté :

- 53.553.374 €

Décision adoptée.

(...)

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un extrait ou d'un original des présentes à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Décision adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé et répertorié sur le registre de décisions de l'Associé.

Il a été accepté par le signataire de signer le présent acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du code civil par le biais du service Yousign. Le signataire déclare en conséquence que la version électronique du présent procès-verbal constitue l'original du document et est parfaitement valable ; il s'engage en outre à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique. Le présent document pourra être signé et remis par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même acte.

Fait par YouSign

Pour extrait certifié conforme

Le Président

La société ID GROUP
Représentée par Monsieur Jean-Luc SOUFLET

Jean-Luc Souflet

✓ Certified by  yousign